Archivage du projet

Souvent négligé, l'archivage à une place importante dans votre projet. Si vous souhaitez reprendre votre projet ultérieurement, il vous sera bien plus aisé de retrouver vos compositions avec tous vos éléments sans perte de liens (les dépendances).

Si vous reprenez votre projet plusieurs mois après et que vous avez déplacé, renommé ou supprimé des dossiers ou des fichiers, votre projet After Effects ne fonctionnera plus.
Afin d'éviter ce genre de soucis, vous devez gérer les dépendances du projet avant de faire son archivage.
Avant de débuter l'archivage, commencez par créer un dossier d'archivage sur votre ordinateur ou sur un support de type disque dur externe.

Pour gérer les dépendances du projet il faut aller dans Fichier>Dépendances

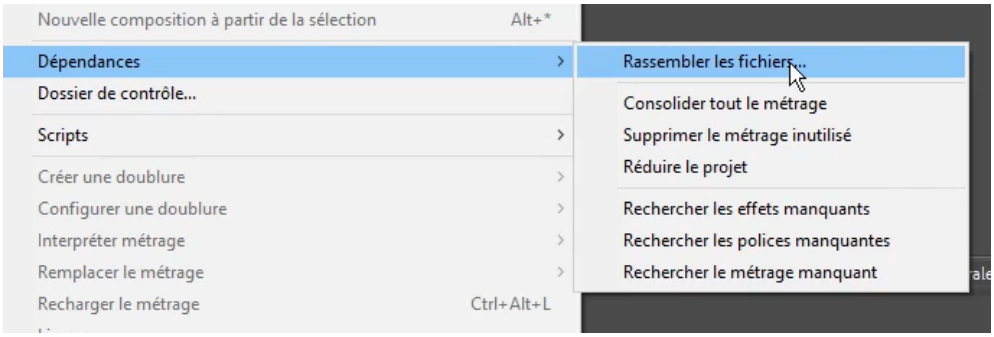

Vous avez plusieurs options :

Rassembler les fichiers : permet, comme dans InDesign, de regrouper les fichiers de votre projet dans un seul dossier.

Consolider tout le métrage : permet de faire « le ménage dans votre projet » en supprimant les fichiers qui se trouvent en double au cas où vous auriez importé plusieurs fois les mêmes métrages dans la fenêtre projet.

Supprimer le métrage inutilisé : vous permet de supprimer des métrages qui serais présent dans votre fenêtre projet mais qui ne seraient pas utilisés dans les compositions de votre projet.

Réduire le projet : Vous devez au préalable sélectionner une composition dans la fenêtre projet et ensuite choisir de réduire le projet. Cette commande permet de supprimer tous les éléments qui n'ont pas de liens avec cette composition. Attention vous supprimerez également les autres compositions.

Une fois votre projet nettoyé, vous pouvez retourner sur la commande « Rassembler les fichiers » pour l'archivage.
Vous devez obligatoirement enregistrer de nouveau votre projet et ensuite la fenêtre « rassembler » s'ouvre :

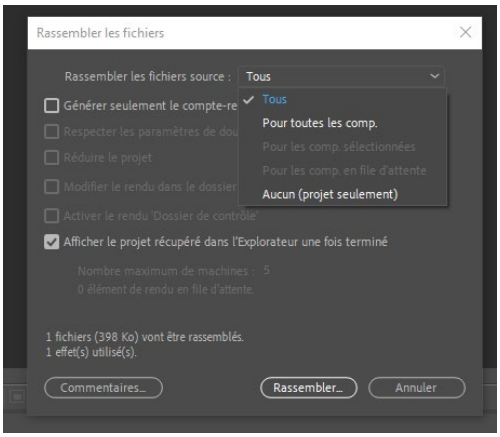

Choisissez de tous rassembler dans un dossier. Vous pourrez ainsi copier dans votre dossier d'archivage, le projet After Effects, les métrages utilisés mais également la liste des effets utilisées.

Une fois effectué, le rassemblement vous produit 2 fichiers et un dossier :

- Le projet After Effects
- Un fichier de compte rendu au format texte qui regroupe toutes les infos du projet dont les noms, taille et nombre de fichiers. Vous retrouvez également le nom des modules externes et le nom des effets utilisés.
- Un dossier avec les métrages du projet rangés dans des sous-dossiers.

Travaux pratiques

Vous pouvez maintenant reprendre vos projets des précédents TP qui contiennent des liens et des effets et en faire l'archivage.